

JEU-CONCOURS PRO X YOU (PROMOTION) : RÈGLEMENT OFFICIEL

CETTE PROMOTION EST NULLE SI ELLE EST PROSCRITE OU RESTREINTE PAR LA LÉGISLATION LOCALE EN VIGUEUR. Cette Promotion n'est pas sponsorisée, approuvée ou administrée par, ni associée à, une quelconque plateforme de réseaux sociaux.

Aux fins du présent Règlement officiel, « vous » ou « Participant(s) » désigne toute personne qui participe à la Promotion.

1. ÉLIGIBILITÉ

La Promotion est ouverte aux personnes âgées de dix-huit (18) ans ou plus (ou ayant atteint l'âge de la majorité dans leur juridiction de résidence, si celui-ci est supérieur) à la date de participation, et qui sont des résidents légaux de l'un des Territoires spécifiés à l'Annexe 1 (chacun étant un « **Participant** »). L'équipe dirigeante, les directeurs et les employés de Logitech Europe S.A. et de ses sociétés mères, filiales et sociétés affiliées (conjointement désignées « **Logitech** »), toutes les agences de publicité, de promotion, de traitement et de supervision, ainsi que toute personne ayant participé au développement, à la production ou à la distribution de matériel pour cette Promotion, et les membres de leur famille proche (conjoint, parents, frères et sœurs et enfants) ou les personnes vivant sous le même toit (qu'ils fassent partie de leur famille ou non) (conjointement désignés les « **Parties de la Promotion** »), ne sont pas autorisés à participer.

2. L'ORGANISATEUR

Logitech Europe S.A., dont l'adresse officielle est EPFL - Quartier de l'Innovation, Daniel Borel Innovation Center, 1015, Lausanne, Suisse (l'« **Organisateur** »), organisera et administrera la Promotion. Pour toute question concernant cette Promotion, veuillez contacter l'équipe du service client de Logitech en mentionnant le nom de la Promotion. L'adresse e-mail est fournie exclusivement pour la soumission de demandes de promotion ; les autres communications écrites ne seront pas acceptées.

3. OBLIGATIONS

En participant à la Promotion, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté d'être lié par l'intégralité du présent Règlement officiel.

4. PÉRIODE DE PROMOTION.

La période de la Promotion peut varier d'un Territoire à l'autre et est consultable à l'Annexe 1 (la « **Période de la Promotion** »). Tout achat effectué avant le début ou après la clôture de la Période de la Promotion est nul et ne générera aucune participation.

5. COMMENT PARTICIPER

Pendant la Période de la Promotion, passez commande d'un (1) ou plusieurs des produits suivants : PRO X3 SUPERSTRIKE, casque gaming PRO X 3 LIGHTSPEED, PRO X 2 RAPID, PRO X CONTROL, sur [Logitech.com](https://www.logitech.com) au sein d'un Territoire éligible et en utilisant le code de participation promotionnel « PROXYOU » lors du paiement. Les gagnants seront sélectionnés parmi le groupe de commandes ayant appliqué ce code avec succès. Chaque commande éligible se voit automatiquement attribuer une (1) participation au tirage au sort, identifiée uniquement par son numéro de commande. Aucune autre action n'est requise pour participer.

Les produits sont vendus à leur prix de vente normal ; la Promotion n'entraîne aucune augmentation du prix d'un quelconque produit. Limite : une (1) participation par commande admissible. L'utilisation de dispositifs automatisés pour passer des commandes ou manipuler les participations est interdite. Aucune participation par un tiers n'est autorisée.

6. SÉLECTION DES GAGNANTS ET NOTIFICATION

À la fin de la Période de promotion, les numéros de commande admissibles (ne contenant pas plus d'informations personnelles que nécessaire pour administrer le tirage au sort) seront compilés dans une liste de participations admissibles. Un tiers indépendant sélectionnera au hasard un (1) gagnant du Grand Prix et neuf (9) gagnants finalistes à partir de cette liste. Les chances de gagner dépendent du nombre total de participations admissibles reçues.

Les gagnants potentiels doivent remplir les conditions d'admissibilité énoncées à la Section 1. Pour réclamer un lot, Logitech peut exiger des gagnants qu'ils remplissent une Déclaration d'admissibilité et une Décharge de responsabilité/publicité, étant entendu que ces documents seront limités dans la mesure permise par la loi locale.

Les gagnants potentiels seront informés par l'équipe de support client de Logitech d'ici le 30 novembre 2026 via l'adresse e-mail fournie lors du processus d'achat, afin de recueillir l'adresse de livraison du gagnant. Si un gagnant potentiel (i) ne peut être contacté, (ii) ne répond pas dans un délai de trois (3) jours, ou (iii) est jugé inadmissible, cette personne perdra le droit au lot et Logitech pourra sélectionner un autre gagnant parmi les participations admissibles restantes.

7. LOT ET RESTRICTIONS ASSOCIÉES

La valeur au détail totale estimée de tous les lots décernés dans le cadre de cette Promotion est d'environ 2 290 EUR. La valeur au détail estimée des lots expérientiels (sessions avec des joueurs professionnels) ne reflète pas un prix de détail établi.

Quantité	Description du lot	Valeur au détail estimée par unité
Une (1)	<u>Grand Prix :</u> Une (1) session virtuelle d'une heure avec un joueur vedette (le gagnant devra choisir un joueur parmi quatre jouant à des jeux	Session virtuelle avec un joueur

	différents : Valorant, Fortnite, League of Legends et Counterstrike)* ; • un (1) maillot signé par l'équipe**, et • un (1) tapis de souris personnalisé G640**.	professionnel : 1 000 EUR G640 : 39 EUR (PRIX DE VENTE CONSEILLÉ)
Neuf (9)	<u>Gagnants des deuxièmes prix</u> : • un (1) maillot d'équipe dédié** ; et • un (1) tapis de souris personnalisé G640**.	Maillots : 60-90 EUR

*Le Grand Gagnant peut choisir son jeu et son joueur préférés pour la session parmi une sélection affichée sur logitechg.com, sous réserve de la disponibilité confirmée du joueur. Logitech se réserve le droit de remplacer le joueur par un autre en cas d'indisponibilité ou de circonstances imprévues.

**Les gagnants peuvent choisir le maillot et le tapis de souris de leur équipe préférée parmi une sélection affichée sur logitechg.com, sous réserve de la disponibilité du tapis de souris de l'équipe. Logitech se réserve le droit de proposer un tapis de souris différent en cas d'indisponibilité.

Les prix ne sont pas transférables et aucune substitution en espèces n'est autorisée, sauf à la seule discrétion de Logitech. Logitech se réserve le droit de remplacer un prix par un autre de valeur égale ou supérieure si le prix annoncé devient indisponible. Les gagnants sont seuls responsables de toutes les taxes applicables associées à la réception du prix, sauf lorsque le présent Règlement officiel ou l'Annexe 1 stipule que le Promoteur prend en charge une taxe spécifique. Les prix seront livrés d'ici le 31 janvier 2027. La session de jeu virtuelle d'une heure du Grand Gagnant sera organisée pour avoir lieu avant le 1er avril 2027, en fonction du calendrier et de la disponibilité du joueur sélectionné. La livraison à tous les gagnants dans les territoires éligibles sera gérée par Logitech. Logitech n'est pas responsable des prix perdus ou volés une fois livrés.

8. PUBLICITÉ

Lorsque la loi l'autorise, les gagnants accordent à Logitech le droit d'utiliser leur nom, leur image et leurs informations biographiques à des fins publicitaires et commerciales mondiales (y compris sur les réseaux sociaux, les publicités numériques et les affichages physiques) sans compensation supplémentaire ni droit d'approbation. Les participants reconnaissent et acceptent expressément que Logitech utilisera les séquences et enregistrements de la session de jeu d'une (1) heure entre le Grand Gagnant et le joueur sélectionné, à des fins commerciales et marketing, à l'échelle mondiale et sur divers supports, y compris les réseaux sociaux.

9. RESPONSABILITÉ ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

(a) Responsabilité et décharge. En participant, vous déchargez les Parties à la Promotion de toute responsabilité, réclamation ou action pour perte, blessure ou dommage découlant de ou en lien avec la Promotion, y compris (sans limitation) l'acceptation, la possession ou

l'utilisation de tout prix. Cette décharge n'exclut ni ne limite la responsabilité en cas de décès ou de préjudice corporel causé par une négligence, ou une faute lourde, dans la mesure où une telle responsabilité ne peut être exclue ou limitée par la loi applicable.

(b) Problèmes techniques. Logitech n'est pas responsable des participations perdues, tardives, incomplètes, illisibles ou mal acheminées, ni de tout dysfonctionnement matériel ou logiciel, défaillance du réseau ou intervention humaine ou technique non autorisée pouvant affecter l'administration, la sécurité ou le bon déroulement de la Promotion.

(c) Droit de modification ou d'annulation. Logitech se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier, suspendre ou annuler la Promotion si une fraude, des défaillances techniques ou tout autre facteur indépendant de la volonté raisonnable de Logitech compromet l'intégrité ou le bon fonctionnement de la Promotion, ou si un changement de prix s'avère nécessaire. Dans un tel cas, Logitech sélectionnera les gagnants parmi toutes les participations éligibles reçues avant la modification, la suspension ou l'annulation.

10. CONFIDENTIALITÉ ET COLLECTE DE DONNÉES

Logitech collecte et traite vos données personnelles (par ex., nom, coordonnées et contenu de la participation) à des fins administratives ; pour gérer la Promotion, vérifier l'éligibilité et remettre les prix. De plus, comme décrit dans la Section 8, Logitech peut utiliser ces données à des fins de marketing et de publicité pour mettre en avant les gagnants et les participations (lorsque la loi l'autorise ou avec votre consentement).

Tout traitement de données personnelles est régi par la [Politique de confidentialité de Logitech](#).

Lorsque la loi applicable en matière de protection des données l'exige (y compris, mais sans s'y limiter, dans l'EEE et au Royaume-Uni), l'utilisation de votre image est soumise à vos droits en matière de protection des données. Vous pouvez retirer votre consentement à l'utilisation promotionnelle future de vos données personnelles à tout moment en nous contactant via le [Portail de confidentialité de Logitech](#). Un tel retrait n'affecte pas la légalité du traitement fondé sur le consentement avant son retrait.

Lorsque la loi applicable en matière de protection des données l'exige, la base juridique de l'administration est l'exécution du contrat (les présentes Conditions). La base juridique du marketing est votre consentement explicite. Vous pouvez exercer vos droits à tout moment, conformément aux lois applicables, comme expliqué dans la politique de confidentialité mentionnée.

11. DIVISIBILITÉ

Si une disposition des présentes Règles officielles est jugée invalide, illégale ou inapplicable par un tribunal compétent, cette disposition sera appliquée dans la mesure maximale permise afin de donner effet à l'intention des présentes Règles officielles, et les dispositions restantes resteront pleinement en vigueur. Lorsqu'une disposition ne peut être appliquée même sous une forme modifiée, elle sera supprimée, et la validité et l'applicabilité des dispositions restantes ne seront pas affectées.

12. LITIGES

(a) Loi applicable. Les présentes Règles officielles et tout litige en découlant seront régis par les lois de la Suisse, sans préjudice des droits impératifs de protection des consommateurs dont bénéficie un Participant dans son pays de résidence.

(b) Juridiction. Sous réserve de toute règle de juridiction locale impérative en matière de consommation, les parties se soumettent à la compétence exclusive des tribunaux de Lausanne.

ANNEXE 1 : CONDITIONS GÉNÉRALES SPÉCIFIQUES À LA RÉGION/AU PAYS

Période de promotion pour tous les Territoires : Du 23 septembre 2026 à 00h01 CET au 25 octobre 2026 à 23h59 CET.

Territoires : Allemagne, France, Royaume-Uni, Espagne, Pays-Bas, République tchèque, Hongrie, Suède, Danemark, Finlande et Grèce.